

Feuille de route

Étapes à suivre pour les étudiants en échange (MIC) à l'Université Paris Nanterre

Période	Etape	Quand ?	Comment ?	Contact ou lien utile
Candidature	Nomination par votre université d'origine	Semestre 1 : au plus tard le 31 mai Semestre 2 : au plus tard le 31 octobre	Votre université nous communique votre sélection à l'Université Paris Nanterre	-
	Candidature et demande de logement (formulaire MoveON)	Semestre 1 : au plus tard le 31 mai Semestre 2 : au plus tard le 31 octobre	Suivre ce lien et compléter votre candidature en ligne	-
Avant la mobilité	Traitement des demandes de logement	S1 : Mi-juin S2 : Début décembre	Si vous avez fait une demande de logement via MoveON avant la date limite de candidature, vous recevrez une réponse par e-mail	Welcome Desk
	Envoi de la lettre d'admission et attestation de bourse	S1 : Mi-juin S2 : Mi-novembre	Envoi de la lettre par e-mail via MoveON	Sarah CHAOUCHI
	Demande de Visa	Minimum 2 mois avant l'arrivée	Consulter ce lien pour vérifier les modalités de demande de visa https://www.france-visas.gouv.fr/assistant-visa	sejour@liste.parisnanterre.fr
	Choix provisoire des cours	Avant le début des cours	Suivez ce lien pour accéder au catalogue de cours	Tutoriel
	Signature du Contrat d'études (Learning Agreement)	S1 : avant le 15 juillet S2 : avant le 15 décembre	Remplissez le contrat d'études et faites-le signer par vos 2 enseignants coordinateurs	Sarah CHAOUCHI

	Inscription administrative (IA)	S1 : juillet S2 : décembre	Votre gestionnaire de mobilité procède à votre IA menant à l'activation de votre portail numérique et à l'édition de votre carte d'étudiant	Sarah CHAOUCHI
	Activation de Portail numérique	S1 : juillet S2 : décembre	Réception d'un lien par e-mail, cliquer pour activer	<u>Plus d'information</u>
	Emploi du temps	S1 : début septembre S2 : début janvier	Préparer l'emploi du temps avant de faire l'inscription pédagogique (= inscription aux cours). Les horaires de cours sont disponibles une semaine avant le début des cours	<u>Tutoriel</u>
Pendant la mobilité	Signature du contrat de mobilité	Dès l'arrivée en France	Signer le contrat de mobilité en 2 exemplaires originaux	Sarah CHAOUCHI
	Inscription pédagogique (IP)	Elle débute une semaine avant le début des cours et peut s'étendre durant les premières semaines	Les inscriptions se font sur place uniquement . La procédure vous sera communiquée à votre arrivée	Secrétariats pédagogiques / <u>Référént relations internationales</u>
	Remise des cartes étudiantes et réunions d'accueil	Semaine d'orientation : La semaine qui précède le début des cours	Remise des cartes lors de la réunion d'accueil - ou cartes disponibles à l'accueil du SRI (bureau A209)	Service des Relations Internationales (SRI)
	Signature du certificat d'arrivée	A votre arrivée	Venir récupérer le document au bureau A206 la semaine de votre arrivée	Sarah CHAOUCHI
	Ouverture d'un compte en banque	Dès votre arrivée	Ouvrir un compte en banque en France et fournir	-

			les coordonnées bancaires à votre gestionnaire	
	Versement de 70% de la bourse	3/4 semaines après réception des coordonnées bancaires	Vous recevez une première partie de votre bourse directement sur votre compte français	-
	Signature du certificat de départ	Entre 1 et 7 jours avant votre départ	A la fin de votre mobilité, venez faire signer votre certificat de départ	Sarah CHAOUCHI
Après la mobilité	Versement du solde de la bourse	Après signature du certificat de départ	Le solde est versé sur votre compte français	-
	Envoi des relevés de notes	S1 : fin février S2 : début juin	Vous et votre université recevez les relevés de notes par e-mail	Sarah CHAOUCHI
	Rapport de mobilité	Après votre échange	Vous recevez un lien par email de la commission européenne pour répondre à un questionnaire	-

CONTACTS UTILES :

Gestionnaire de mobilité (questions administratives) :

Sarah CHAOUCHI : sarah.chaouchi@parisnanterre.fr

Welcome desk : welcomedesk@liste.parisnanterre.fr

Obtenez une feuille de route personnalisée du Online Welcome Desk [ici](#)